

**Sous le colonialisme
atomique Français:**

TAHITI

Préface

Quand le Journal MIR a publié l'excellent article de Roland Jeanneret : «TAHITI : sous le colonialisme atomique Français», il nous est immédiatement apparu qu'une approche aussi sérieuse du problème Tahitien devait être diffusée plus largement.

Roland JEANNERET connaît bien TAHITI : pour y avoir vécu mais aussi pour être resté depuis son retour en métropole un observateur attentif de la situation en POLYNÉSIE FRANÇAISE.

C'est dans ces conditions qu'il a suivi depuis ses débuts «l'affaire CHING» et plus tard «l'affaire de la Mutinerie», deux soubressauts significatifs du malaise qui gagne la Société Tahitienne.

Un malaise à TAHITI? Comment y croire ici en France quand le seul nom de ce pays reste pour tout un chacun la part indispensable de rêve dans notre société industrialisée, mécanisée, polluée.

Et pourtant, derrière le rideau de fleurs, de profonds bouleversements sont apparus depuis quelques années qui faisaient craindre aux observateurs de graves difficultés. C'est ainsi que l'un d'entre eux écrivait en 1975 : «TAHITI va devenir méchante».

Deux ans plus tard une prise de conscience aigue de ce malaise poussait des Polynésiens au désespoir et les conduisait à commettre des actes de violence dont un crime contre un popaa (français).

Aujourd'hui ces Polynésiens (pour la plupart des jeunes de 20 à 25 ans) attendent de comparaître pour la 2ème fois devant la Justice de la mère patrie après que la décision de la Cour Criminelle de PAPEETE les condamnant à de lourdes peines ait été cassée pour vice de forme par la Cour de Cassation.

Tous ces Hommes, même si la France leur en refuse le statut, sont des déte- nus politiques qui luttent pour l'arrêt de nos expériences nucléaires chez eux et pour obtenir le droit de leur peuple à l'autodétermination (ce qui est bien différent du statut d'autonomie interne accordé à la Polynésie en 1977).

Mais en dehors des rares milieux informés, qui sait tout cela en France? En FRANCE, où l'Homme de la rue sait à peine que la Polynésie est Française, qui sait que notre Pays a choisi « ce petit peuple si doux si accueillant » pour lui imposer les essais de notre Bombe atomique?

C'est dire toute l'importance du témoignage qui nous est ici donné. Pour pre l'isolement dans lequel se trouvent les détenus Polynésiens, il faut des voix s'élèvent ici en FRANCE, que l'opinion soit alertée au moment va s'ouvrir devant la Cour d'Assises de VERSAILLES, leur deuxième procès. C'est l'objectif de cette brochure. Il ne tient qu'à nous tous de diffuser largement que possible l'information qu'elle apporte.

*Jean Jacques de FEL,
Michel TUBIANA
François ROUX*

Sous le colonialisme atomique français : TAHITI (1)

Les Tahitiens n'aiment pas qu'on parle d'eux. Ecoutons d'abord l'un d'entre eux, Duro Raapoto:

« Que suis-je? Rien, pas encore, demain peut-être. Non, l'état civil ne me suffit plus. J'ai besoin d'une autre dimension. Mon nom s'écrit avec des lettres de l'alphabet latin, mais ma vie s'écrit avec mon souffle et le souffle de tous ceux qui souffrent du manque d'être. Nous ne sommes assurément pas encore.

On me dit Tahitien, mais je refuse. Je ne suis pas Tahitien. Cette dénomination a essentiellement une vocation démagogique, touristique, snobinarde et poubelle. « Tahitien », c'est la chemise dont le tissu est imprimé à Lyon ou au Japon (...). Tahiti, c'est un produit exotique fabriqué par les Occidentaux pour la consommation de leurs compatriotes.

Comme les vers conviés au festin d'un cadavre, nous croissons dans la pourriture et la corruption. N'importe qui hors des limites territoriales est fier d'endosser, et il s'agit bien de cela, le nom de Tahitien. Personne cependant, ne veut voir ce que ce nom comporte de douloureux...

Un peuple tout entier meurt confortablement, sans paroles, comme dans un film muet, parce que d'autres font l'effort de parler pour lui, à sa place. A Tahiti on passe son temps à élire des miss, à tirer des tombolas et à se saouler l'âme. Demain on trouvera des spécimens de Tahitiens dans les vitrines des musées avec des étiquettes et des billets de banque plein la bouche pour s'assurer qu'ils ne parleront vraiment plus. Demain? Mais, demain a déjà commencé hier!

Je suis MAOHI. C'est le programme de ma vie». (2)

1 - Il est bon de préciser que nous n'avons passé, ma femme et moi que deux ans à Tahiti 1972-1974, enseignant (en français) à l'Ecole Pastorale de l'Eglise Evangélique de Polynésie Française à Papeete.

2 - « Maohi », par Duro Raapoto, Journal des Missions Evangéliques, No7-8-9-1978.

Faut-il redire qu'on est pourtant, et heureusement émerveillé par la gentillesse d'un accueil extraordinairement amical? et tout aussitôt frappé aussi de la situation insupportablement fautive dans laquelle on va s'enfoncer (un exemple : il n'y a pas si longtemps que Pouvanaa fut empêché de s'exprimer en tahitien... à l'Assemblée Territoriale!).

Comme bien peu de «popaas» (européens), Daniel Maurer a su chercher la vraie vie de Tahiti là où elle se cache. Il écrit dans «Aimer Tahiti» : «pour comprendre l'esprit de Papeete, il faut aller au coeur de la vieille ville, au marché, où ronronnent les moteurs de tous les trucks de l'île, où échoient tous les passagers qui viennent des îles» ...Au marché les touristes filment mais n'apprennent rien car c'est la nuit, surtout que les Polynésiens s'y retrouvent et qu'il faudrait non pas seulement voir mais entendre... et comprendre !

Un peu de géographie

Plutôt que des dépliants touristiques, ouvrez un atlas et regardez longuement ce point minuscule (un huitième de la Corse) exactement au centre de cette Méditerranée du XXI^e siècle qu'est en train de devenir l'Océan Pacifique : Tahiti.

- Ce n'est que la principale des quelques 120 îles de la Polynésie française dispersées sur une étendue océanique de 7 millions et demi de km².

- petite(s) terre(s) où se joue le destin d'un tout petit peuple, ignorant totalement le reste du monde jusqu'à la guerre de 1914-18 mais résistant d'une manière sans doute unique au monde, depuis plus de 200 ans, aux invasions.

- petite terre aujourd'hui au coeur de toutes les lignes aériennes internationales, destinée à quel avenir? surtout si l'avenir de l'humanité toute entière devait être dans l'exploitation des océans!

La population totale de la Polynésie «française» est actuellement d'environ 140 000 habitants dont 90 000 sur Tahiti (Papeete comptait 12 000 habitants en 1950, 70 000 aujourd'hui avec Faaa et Piraé).

On a l'habitude de distinguer quatre parties dans la population : les Polynésiens (ou Maoris), les Chinois (à peine 10% de la population mais puissance économique), les «Demis», catégorie mal définie, tout polynésien actuel étant plus ou moins un sang mêlé («on est vraiment demi quand on franchit la barrière au-delà de laquelle on adopte en priorité les moeurs européennes», écrit Daniel Maurer), et les Popaa (dont au moins 13 000 français pour la plupart venus avec le Centre d'Expérimentation du Pacifique).

La moitié de la population a moins de 15 ans.

Autre précision qui a beaucoup plus d'importance qu'on ne le sait ou le croit en France : la plupart des Tahitiens sont encore rattachés à une

confession religieuse : un peu plus de 50% sont protestants, un peu plus de 30% catholiques, à quoi s'ajoutent mormons, samitos (dissidents Mormons), adventistes, témoins de Jéhovah.

Tahiti et la France

On a beaucoup parlé de l'attachement de Tahiti à la France. N'oublions pas en effet les volontaires Tahitiens de la première et de la seconde guerre mondiale (1000 volontaires en 1941 dont 300 viendront se battre en Afrique et en Europe).

Mais ces souvenirs ne comptent guère pour les jeunes générations. La politique de la France depuis les années 50 n'est pas faite pour les encourager dans l'amour de la «Mère Patrie». Cette politique est d'ailleurs d'une continuité désespérante, mais il a fallu des décennies pour le réaliser; résumant un siècle et demi d'histoire de France dans le Pacifique, Henri Vernier écrit en 78 «la conquête, le Protectorat et enfin l'annexion définitive par la France de cette île lointaine (1880) amorcèrent un processus d'assujettissement puis d'intégration et enfin de francisation à outrance de la population polynésienne tout particulièrement au cours des vingt dernières années».

Et que dire de l'INFORMATION des Français de la Métropole? En juillet 79 le Président de la République a visité les établissements français du Pacifique. La presse a reproduit ses belles déclarations : «l'image de la France ne doit pas être ternie par les séquelles de l'époque coloniale»...«Votre nouveau statut est une réussite. Il vous permet d'être à la fois pleinement Polynésiens et Français»...«Je suis venu donner un nouvel élan au contrat passé entre la France et la Polynésie, parce que nous avons la même conception humaine et chrétienne et la même aspiration au progrès et à la justice». Mais qui sait, à part les lecteurs attentifs du Monde et d'un ou deux autres périodiques, que le 19 juillet, lors du grand discours sur la place publique à Papeete, 25 membres du jeune parti socialiste tahitien, dont le Secrétaire Général, ont été séquestrés presque toute la journée parce qu'ils étaient décidés à manifester pacifiquement, silencieusement (ils avaient tenté de déployer des banderoles indiquant notamment : «150 ans de colonisation, ça suffit», «non au libéralisme avancé», «les essais sous l'Elysée»). Relâchés, ils ont adressé au Président de la République une lettre dont je cite les dernières lignes :

«Non, vous n'êtes pas en Afrique, et nous n'avons pas la même conception humaine et chrétienne, nous n'avons pas la même aspiration à la justice car votre justice ne connaît pas la liberté d'opinion».

Un peuple libre

Malgré bien des apparences contraires dues à sa gentillesse, à la qualité de son accueil, à ses silences aussi et, bien sûr, à son respect traditionnel de toute autorité, le peuple tahitien laisse à ses hôtes un peu attentifs l'impression très forte d'un peuple libre...

La France officielle semble ne l'avoir jamais compris. C'est à propos de notre politique tahitienne que Jean Toulat citait les paroles du Président Léopold Senghor :

« Je ne connais pas de peuple plus humain (que le peuple français)... Je ne connais pas de peuple plus tyrannique. Il veut le pain pour tous, la culture pour tous, la liberté pour tous, mais ce pain, cette culture, cette liberté seront français. »

« TIAMARAA » (liberté) c'est certainement le mot le plus important de la langue tahitienne, plutôt intraduisible. Bien sûr les jeunes sont aujourd'hui de plus en plus tentés par toutes les libertés, bonnes ou mauvaises, que leur offre notre (contre)civilisation, mais « tiamaraa », pour eux aussi, c'est autre chose : dans un amour profond de la terre natale, une sorte d'accord paisible avec la nature, à la fois alliée et ennemie, « tiamaraa » exprime un sentiment très profond d'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, une nostalgie, une volonté de création.

Je cite encore Henri Vernier :

« Il y a aujourd'hui, très profondément ancré dans le cœur de la population polynésienne d'origine le sentiment qu'elle vit sur la terre de ses ancêtres, dans un environnement qui est le sien propre et qu'elle constitue une communauté spécifique. Tout ce qui vient de l'extérieur est immédiatement ressenti comme étranger. Ce sentiment profond, longtemps enfoui n'a pu se faire authentiquement et librement jour que depuis les années 40, avec le leader politique Pouvanaa Aopa, considéré par tout Tahitien comme le « Metua » (le père), et aussi depuis que le droit de vote a été étendu à toute la Polynésie en 1945 ».

Pouvanaa

Cet homme a incarné « tiamaraa » pendant 50 ans. Son action a commencé en 1920, dira-t-il plus tard, « à mon retour de la guerre, quand j'ai constaté que la liberté était alors plus réelle en métropole qu'en Polynésie française ». Charpentier à Papeete, il ne cessait de défendre les petits de son peuple. Membre fondateur en 1940 du Comité Tahitien de la France Libre, il crée

dès 1945 le premier parti autonomiste, sans le nom, et il est élu député de Polynésie française en 1949 avec 70% des voix.

En septembre 1958, le Général de Gaulle propose la ratification de sa constitution par référendum. Pouvanaa et son parti font campagne pour le « non », campagne difficile car on lui refuse les moyens largement accordés aux partisans du « oui » ; il ne faut pas oublier l'action de Foccard et de Ri-ves-Henry, l'inscription sur les listes électorales de nombreux et divers passants ; il ne faut pas oublier non plus le poids des Eglises dépendantes des Missions françaises. Le « oui » l'emporte avec 54% des voix.

Quelques jours plus tard Pouvanaa est arrêté, emprisonné à Papeete, et, un an plus tard jugé et condamné (pour participation et préparation de tentatives incendiaires au lendemain du référendum) à 8 ans de prison et 15 ans d'interdiction de séjour ! Immédiatement transféré en métropole, il sera le premier « Tahitien des Beaumettes ».

Jamais l'immunité parlementaire n'a été levée, ce qui signifie que le flagrant délit n'a jamais été prouvé.

Pouvanaa a alors 64 ans. 23 ans plus tard...il aurait 87 ans : il y a bien peu de chance qu'il revienne jamais de la Mère Patrie !

1963 : de Gaulle impose la bombe

1961 c'est l'ouverture de l'aéroport de Faavaa.

1963 c'est le départ du « tourisme permanent » du C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique).

On avait prévu 500 techniciens, militaires et marins ; arrivèrent environ 15 000 personnes à des titres très divers. Et en 5 ans le pays, et d'abord Tahiti, s'est plus transformé que pendant les 200 ans de la colonisation. C'est un bond en avant fantastique, un boom économique, qui profite à quelques « demis » et aux commerçants chinois et le commencement d'une prolifération rapide du peuple (à commencer par les milliers de familles qui quittent leurs îles natales pour venir vivre-vivre ? - à Tahiti de la manne du CEP). Dès les années 70, au niveau d'une petite sous-préfecture de chez nous, Papeete offre l'image réduite de ces métropoles du Tiers-Monde dont la population a décollé en quelques années et dont les quartiers résidentiels côtoient les bidonvilles ; mais dans ce grand village fleuri de Papeete aucun touriste n'aperçoit cette misère !

La bombe qui nous coûte chaque année des milliards, fait vivre la Polynésie française d'une vie économique complètement factice. Il y a quelques années un conseiller territorial tahitien plein d'admiration proposait l'érec-

tion sur le sol de Tahiti d'un monument à la gloire du contribuable français représentant une vache laitière.

Tout cela suppose évidemment la présence, visible ou (et surtout) invisible, partout, de l'armée toute puissante, toujours prête d'ailleurs à rendre généreusement tous les services qu'elle seule a les moyens de rendre.

Protestations

Certes, encouragées par celles du DrSchweitzer, de Jean Rostand et d'autres, il y a eu sur place aussi des protestations.

Aussi dès novembre 1963, un décret dissout-il le parti de Pouvanaa (en vertu d'une loi de 1936!). Apparaissent alors deux nouveaux partis animés l'un par Teariki, l'autre par Francis Sanford (c'est l'époque où l'on commence à parler d'autonomie interne.)

Le 11 novembre 1968, de Gaulle grâce Pouvanaa par décret. Retour inoubliable pour tous ceux qui en ont été témoins. Pouvanaa sera bientôt élu sénateur et continuera, peu de temps semble-t-il, à demander en vain la révision de son procès. Il meurt à 82 ans en janvier 1977.

Les protestations reprennent sous une autre forme en 1973. Et c'est sur tout l'aventure des bateaux contestataires provoquant le pouvoir et l'armée dans la zone des tirs, en particulier le FRI où, seul Français à bord depuis le printemps, Gilbert Nicolas sera rejoint par Bollardières avant l'arraisonnement par la marine nationale... dans les eaux internationales; c'est aussi, auparavant, la manifestation du «bataillon de la paix» à Papeete, avec Jean Jacques Servan Schreiber. Tout cela a certainement encouragé le Sénateur Pouvanaa et le Député Francis Sanford qui adressaient le 20 juillet au Président Pompidou le fameux télégramme où le mot «indépendance», prononcé pour la première fois, fit trembler de peur ou de colère bien des Tahitiens, «demis» surtout :

«Si la France poursuit ses expériences nucléaires chez nous, nous demanderons un référendum sur l'indépendance de la Polynésie Française par l'intermédiaire de l'O.N.U. et du parlement français».

Notons qu'en 1973 avant les législatives, pour barrer la route à Francis Sanford (qui passera quand même), le gouvernement a brusquement accordé à 1500 Chinois la nationalité française; il est d'autant plus remarquable qu'aux présidentielles de 1974 Mitterrand ait obtenu, au second tour, 51% des voix polynésiennes contre 49% à Giscard d'Estaing.

Le «statut»

Il faut encore dire un mot de ce qui a occupé les intelligences et les plumes politiques, parisiennes et papeétiennes, pendant des mois et dont les discours officiels font le plus grand cas depuis deux ans : le nouveau statut de la Polynésie française.

Après d'interminables palinodies, renonçant (provisoirement?) à la déparlementalisation, le 12 juillet 1977, la République a accordé à la Polynésie française le statut de «TERRITOIRE D'OUTRE MER DOTÉ DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE ET DE L'AUTONOMIE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE», statut dont le projet a été approuvé par l'Assemblée Territoriale. Approuvé à l'unanimité! il s'agissait d'un projet d'autonomie si ambigu que non seulement les représentants du «Front Uni pour l'Autonomie Interne» mais tous les élus giscardiens et RPR ont voté le projet. Cette émouvante unanimité n'a guère duré d'ailleurs.

Vous trouverez les 14 colonnes du nouveau statut dans le J.O. du 13-7-77. Toute la nouveauté du système s'exprime et semble se résumer dans le fait que M.Cousseran n'est plus «gouverneur» mais «Haut-Commissaire» de la République, ce représentant du pouvoir central et le chef de l'exécutif local, Francis Sanford, présidant à tour de rôle les débats du Conseil de Gouvernement selon que les sujets traités relèvent de l'autorité de l'un ou de l'autre. Un ami résumait la situation en nous écrivant : «le nouveau statut a donné quelques possibilités d'expression aux instances locales et particulièrement celle de quémander encore plus de subventions d'une métropole com- plaisante».

LES JEUNES et la politique

Avant les dernières années, si des jeunes Tahitiens faisaient de la politique ou parlaient de politique, le bruit n'en venait pas jusqu'à nous.

Il y eut une première surprise avec le vol des munitions à la caserne de Papeete en 1972 par Charlie CHING (il est neveu de Pouvanaa mais n'avait ni consulté ni même averti son oncle avant d'organiser son coup).

Dès son retour à Papeete, en 76, Charlie Ching fonda un parti politique : «TE TAATA TAHITI TIAMA» (le Tahitien libre), parti décidé à lutter par tous les moyens pour une indépendance immédiate et totale.

Ses outrances et sa violence faisaient peur aux autonomistes qui refusèrent de l'admettre dans le Front Uni pour l'Autonomie Interne.

Il a été d'autant plus significatif que le T.T.T. obtienne 6,7% des voix aux législatives de mars 78 (le T.T.T. est dirigé actuellement par un frère de Ching il y a en outre depuis peu un second parti indépendantiste).

Mais il faut être attentif à l'EVOLUTION D'UNE AUTRE JEUNESSE, d'origine sociale souvent différente.

Depuis une quinzaine d'années une proportion croissante de jeunes Tahitiens viennent poursuivre leurs études en France. Ils s'y retrouvent entre eux, se mêlent très peu à la vie métropolitaine. Jusqu'à une époque récente ils se considéraient comme Européens-Français. Ces dernières années ils ont pris conscience de leur différence.

«Lors de leur départ en métropole, écrit Flora Devatine, ce sont des Européens, des Chinois qui ont pris l'avion, mais se sont des Polynésiens qui en sont revenus». (Interrogés en France sur leur pays, leur culture, leur langue, ils découvriraient «qu'ils ne savaient rien ou pas grand-chose, qu'ils n'étaient rien, ni Français, ce qu'ils croyaient être, ni Polynésiens, ce qu'ils n'avaient jamais pensé être... Malheureusement cette culture qu'ils avaient reniée, méprisée, est en voie de disparition. Ils prirent alors conscience de l'urgence de sauver ce qui pouvait l'être encore» (Bulletin de la Société des Océanistes mars 1979).

De retour chez eux, ces jeunes ne se laissent évidemment plus récupérer par les clans qui dominent la vie locale. En novembre 1975, quelques-uns d'entre eux fondent le «IA MANA TE NUNAA» (qu'on le peuple prenne le pouvoir), qui, d'emblée a pris ses dis-

tances non seulement à l'égard de la majorité - qui était alors gouvernementale - mais aussi à l'égard des anciens autonomistes. Le «IA MANA» fait une analyse socialiste de la situation en Polynésie française. Sans se rattacher à aucun parti métropolitain, il combat pour un «socialisme tahitien». Il accuse de plus en plus vigoureusement ses anciens alliés du Front Uni pour l'Autonomie Interne qui ont approuvé le nouveau «statut».

Voici quelques lignes extraites du bulletin de janvier du «IA MANA» :

«1980 ne sera pas une bonne année pour la majorité des Polynésiens... Après avoir évoqué «les espoirs envolés», «les promesses évanouies», ce bulletin résume les conséquences de la politique suivie :

«Le chômage qui atteint 5000 personnes, l'arrivée chaque année sur le marché du travail de 1500 à 2000 jeunes pour la quasi totalité sans formation professionnelle, le coût de la vie qui augmente (...) A côté de cela les plus fortunés accroissent leurs profits; pour eux l'autonomie interne est une bonne affaire (...) On attend toujours le projet d'impôt sur le revenu promus depuis 1977 et enterré une nouvelle fois à la satisfaction de tous les nantis»...

...«MALGRÉ LES SOMMES FABULEUSES QUE LE POUVOIR GISCARDIEN DEVERSE EN POLYNÉSIE sous forme de conventions, de subventions, de secours, d'aides, de prises en charge, de dons, de prêts, JAMAIS LE PEUPLE NE S'EST SENTI AUTANT TROMPÉ.

Les espoirs fondés depuis 20 ans sur le changement de statut ont été déçus, et si le découragement et la désillusion gagnent du terrain, la colère monte aussi...

...«Où que nous tournions la tête, nous n'apercevons dans toutes les entrées: que l'argent, l'assistance ou la répression.

Est-ce suffisant pour bâtir l'avenir d'un peuple ?

«La seule alternative sérieuse à cette politique demeure L'INDÉPENDANCE SOCIALISTE AUTOGESTIONNAIRE DE LA POLYNÉSIE BATTIE SUR LA CULTURE MAOHI» (1)

1 - Un observateur Suisse qui a très longuement séjourné en polynésie Française, constatait l'an dernier les progrès rapides de la volonté d'indépendance des Tahitiens, mais, ajoutait-il, quelle peut-être la crédibilité des partisans de l'indépendance dans un Territoire qui dans l'état actuel de son économie vit à 95% d'importations financées presque entièrement par la Métropole? Les mécanismes économiques auraient tendance à conduire Tahiti davantage vers la départementalisation que vers l'indépendance.

Il faut signaler aussi, sur un autre terrain, la jeune association écologique : «IA ORA TE NATURA» qui s'était résolument engagée, il y a quelques mois, dans la lutte contre les essais atomiques. On sait que, depuis plus de 4 ans, il n'y a plus, à Moruroa, que des essais souterrains. C'est sans doute la raison pour laquelle on est encore moins informé que jadis.

L'an dernier, au moment du voyage du Président de la République, il y a eu deux accidents graves à Moruroa, le 6 et le 25 juillet, deux morts et des blessés graves.

Les Tahitiens l'ont appris par une information donnée par la CFDT dans un journal parisien le 8 aout : «la Ora» a émis le voeu que la population soit pleinement informée. L'Assemblée territoriale a effectivement obtenu du gouvernement la constitution d'une mission d'enquête mais, écrivait «la Ora» le Secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a dit «oui» à une séance d'information mais PRIVÉE à l'Assemblée Territoriale et «non» à la venue d'experts internationaux» et «il n'a pas manqué de rappeler que ces énormes concessions du gouvernement réclamaient une contre partie, c'est à dire une assurance solennelle de la part des élus territoriaux de ne plus jamais contester la politique de défense de la France».

«IA ORA» déclarait alors :

...1 - les exigences de M.Dijoud sont une insulte pour nos élus et inacceptables pour l'ensemble de la population.

2- Notre unique souci est la santé de cette même population et seule la venue de véritables experts en radiologie nationaux et internationaux nous permettra d'évaluer le degré de pollution radioactive à Moruroa et dans les autres îles...

On apprendrait par la suite que le rapport officiel du CEP-CEA sur les accidents de juillet 1979 reconnaissait, après l'avoir nié publiquement, que le raz de marée était dû à un affaissement d'une partie sous-marine de l'atoll après le tir.

D'autre part, le 13 novembre 79, le Président de l'ORA TE NATURA écrivait au Président de l'Assemblée Territoriale pour lui faire part de : «Notre profonde déception lorsque nous nous sommes rendus compte, à la lecture du rapport rédigé par la mission d'enquête à Moruroa, que de nombreuses questions restaient encore sans réponse et que surtout la présence du C.E.P-CEA étaient maintenant admise par tous

Nous n'ignorons pas les problèmes économiques ou d'emplois que provoquerait un arrêt immédiat des essais, mais il nous est impossible d'imaginer que la dignité de notre peuple et la santé de nos enfants puissent être encore long-

temps bafouées ou menacées par une activité aussi dégradante et dangereuse que les essais nucléaires de Moruroa.

Nous vous supplions donc de refuser de cautionner ce rapport et nous vous demandons officiellement qu'un référendum sur la présence du CEP-CEA en Polynésie soit organisé le plus rapidement possible»...

Et «la JUSTICE» ?

Le procès des «indépendantistes», il y a plus d'un an, a été un grand moment dans la vie de Tahiti.

Reprenons les faits :

1 - le 12 aout 1977 : attentat à la dynamite contre l'hôtel des postes de Papeete lors du passage du Secrétaire d'Etat Olivier Stirn.

Quinze jours plus tard : assassinat à son domicile, d'un résident français, Mr Pierre d'Anglejean-Chatillon, P.D.G. d'une filiale d'Air Liquide à Tahiti. Un commando indépendantiste, «Te Toto Tupuna» (le sang des ancêtres) revendique ces délits en tant qu'actes politiques.

Ce commando était composé en partie du moins de membres du parti de Charlie Ching.

2 - Le samedi 14 janvier 1978 une mutinerie éclate à la prison; elle se solde par deux morts : un gardien assassiné par les mutins, un mutin qui, du toit, menaçait de jeter un légionnaire dans le vide, abattu par un tireur d'élite. A noter que les mutins scandaient des slogans séparatistes et antinucléaires; ils déployaient le drapeau tahitien et des banderoles réclamant l'indépendance.

Le procès des crimes de 77 s'est déroulé à Papeete du 29 janvier au 2 février 1979. Le verdict : deux condamnations à 20 ans, une à 18, une à 10 ans de «travaux forcés» (terminologie encore en usage là-bas), une condamnation à 10 ans (Ching) et deux à 5 ans de prison.

Après le pourvoi en cassation les condamnés ont été immédiatement transférés en France.

Précisons que Charlie Ching, que le ministère public cherchait à rendre responsable de tout, sans se désolidariser de ses jeunes camarades, les a clairement désavoués. Le but du commando terroriste «le sang des ancêtres»

était la destruction d'avions et de bateaux militaires utilisés pour des expériences nucléaires et c'est parce qu'ils ont échoué par 2 fois dans cette entreprise que quatre jeunes membres du commando, passant outre aux consignes de Ching, ont déposé leur charge de dynamite derrière la poste de Papeete; quant à l'assassinat, c'est une affaire restée très obscure. Un doute subsiste et subsistera toujours quant au décès de Monsieur Pierre d'Anglejean, déclare un des avocats des Tahitiens (plusieurs éléments sont très troublants, en particulier le fait que l'autopsie n'a eu lieu que 4 à 5 jours plus tard), mais les accusés ont revendiqué la responsabilité du crime : « nous ne voulons pas de popaa chez nous! »

En décembre dernier l'arrêt de la cour criminelle de Papeete a été cassé et l'affaire renvoyée à la Cour d'Assises de Versailles les débats s'ouvriront en janvier 1981

Le procès des « mutins » a eu lieu à Papeete début mai 79. Le verdict : travaux forcés à perpétuité pour Emmanuel Tauhiro, de 5 à 20 ans de travaux forcés pour les six autres.

Onze des quarante condamnés sont maintenant regroupés à Fresnes, deux sont encore à Fleury-Mérogis, Tauhiro à la Santé. Au cours des 20 mois de leur détention en France, le traitement a été inégal. Il y a eu et il y a encore des difficultés, à titre d'exemple : d'inadmissibles difficultés pour obtenir les soins dentaires, pas de contacts avec les autres détenus, pas de visites autres que celles des ... familles (à 20 000Kms)! Mais le courage de ces hommes qui ont presque tous entre 21 et 27 ans est à la mesure de leur confiance dans l'avenir. En septembre dernier et pour la seconde fois cette année ils ont fait la grève de la faim pendant un mois pour réclamer le statut de prisonniers politiques, l'arrêt des expérimentations nucléaires dans le Pacifique et aussi, cette fois, pour protester contre l'interdiction qui vient de les frapper : ils n'ont plus le droit de recevoir du courrier en tahitien. Il est évident que les parents des prisonniers sont encore plus mal à l'aise dans la langue française que les prisonniers eux-mêmes.(1)

Quelques remarques :

i - Cette violence des partisans de Ching fait peur aux gens de là-bas mais, beaucoup plus qu'en 1972, on semble la comprendre dans la mesure où elle se veut révolutionnaire, réponse à une violence coloniale qui continue. Prenant la parole à la fin du procès, le 2 février 1979, tous les condamnés ont

1 - J'apprends que 3 ou 4 d'entre eux ont entamé le 27 octobre une nouvelle grève de la faim avec les mêmes objectifs.

demandé qu'avec eux soient condamnés les responsables des essais nucléaires Et Emmanuel Tauhiro, chef des mutins, écrivait quelques mois plus tard à Gilbert Nicolas : « Notre affaire, bien sûr, est une affaire politique car c'est pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires en Polynésie que nous avons organisé une révolte dans la prison. »

Peu avant le procès de janvier-février 79, le « LA MANA » déclarait :

« Le choix de la violence comme moyen d'atteindre à l'indépendance est contraire à notre politique actuelle (...) Cependant lorsque la violence du pouvoir en place atteint certaines limites, elle déchaîne d'elle-même une réponse brutale ».

L'attitude de « La Mana » et d'autres groupes à l'égard du parti de Charlie Ching est devenue beaucoup moins réservée au cours de l'année 79.

2 - Ces procès ont été pour les Français l'occasion de découvrir ce qu'était encore la justice à Tahiti. La polynésie française est toujours régie par l'ancien code d'instruction criminelle abandonné en France depuis longtemps. Entre autres choses ce code ne prévoit que 4 assesseurs (jurés) au lieu de neuf aujourd'hui en France. Un domestique, un serviteur à gage, quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire le français ne peut être juré. Les jurés doivent être choisis d'ailleurs « parmi les notables ».

Ajoutons que J.J. de Félice et François Roux nous ont appris qu'au début de l'instruction les accusés n'ont pas été assistés d'avocats, ceux désignés d'office ne s'étant pas dérangés, qu'un journal local a publié trois jours avant le procès l'intégralité de l'acte d'accusation, violant ainsi le secret de l'instruction! etc...

3 - Mais, précisément dans ce contexte, le procès de janvier a été un grand événement.

« Au procès des indépendantistes, la parole a été libérée », pouvait titrer « Réforme » du 10 février; et « le Monde » écrivait : « ce procès qui devait être celui du terrorisme est devenu celui du colonialisme ».

Cela s'est produit grâce à la présence d'observateurs des Droits de l'Homme et de la Commission Internationale des Juristes, de leaders indépendantistes venus d'autres pays-du Pacifique et à l'action des avocats de la défense venus de France. Le pire a été évité (quatre inculpés étaient passibles de la peine de mort) et les accusés ont pu s'exprimer librement. Rendant compte du procès, Maître Fr. Roux écrit :

« Pour la première fois dans l'histoire de la Polynésie, des Tahitiens peuvent s'exprimer haut et fort devant la justice et de surcroît ils peuvent le faire en tahitien. Ce sera un des grands moments de ce procès et aussi un de ses principaux acquis qui sera ressenti comme tel non seulement par le public médusé, mais aussi par le peuple tahitien ».

Un jeune tahitien qui ne connaissait pas les accusés et n'était pas à Tahiti en 1977 a pu apporter un témoignage qui a profondément ému l'auditoire, concluant : « les causes qui ont poussé le « Te Toto Tupu'ua » à agir comme il l'a fait continuent à se développer dans le sens de l'oppression de notre peuple ».

ET MAINTENANT ?

Le 15 janvier 1980 les Comités de soutien constitués à Marseille et à Quimper se sont adressés (sans grand succès!) à la presse métropolitaine pour alerter l'opinion : « Avec la cassation du procès de février 79 (...) nous entrons dans une nouvelle phase de notre action. En effet le nouveau procès aura lieu à Versailles où il risque d'y avoir moins de retentissement qu'à Papeete. Les Français sont en effet très mal informés de ce qui se passe en Polynésie en leur nom » (...)

« Le silence du gouvernement est bien compréhensible : il a intérêt à ce qu'on parle le moins possible de l'auto-détermination des peuples et de la bombe atomique.

« Les partis de gauche, tout aussi silencieux sur la question du nucléaire, accepteraient-ils que les essais aient lieu dans le Massif Central ou devant les côtes bretonnes ?

Aux dernières nouvelles un certain découragement gagne les milieux les plus engagés de la Polynésie et il est clair que ceux qui luttent si difficilement sur place ont besoin du soutien et d'abord de la compréhension de leurs amis métropolitains.

ET LES ÉGLISES DANS TOUT CELA ?

Si l'unanimité qui fait la force des communautés religieuses dans le Pacifique s'était manifestée contre la bombe et, sinon pour l'indépendance, du moins pour une autonomie réelle, responsable, cela aurait pu avoir des conséquences imprévisibles! Mais il faut aussi reconnaître qu'ils avaient raison, ces responsables des communautés protestantes, quand ils nous disaient : « C'est de chez vous que nous vient cette bombe : c'est plutôt votre affaire que la notre : Protestez donc contre les essais, chez vous! »

Il est évidemment plus difficile aux Tahitiens qu'à nous - c'est le moins qu'on puisse dire! - de manifester la liberté que donne l'Évangile contre les abus de la raison d'état en Polynésie « FRANÇAISE ».

Il se produit pourtant des choses inimaginables il y a 5 ans. Je pense tout particulièrement à la déclaration du Secrétaire Général de l'EPPF l'an dernier contre les essais atomiques dans laquelle il reprenait à son compte la déclaration du Comité Central du Conseil Océanique des Églises et celle du Conseil des Églises du Pacifique à Suva (Fidji) pour la « décolonisation » et pour la « dénucléarisation du Pacifique » (contre les essais français et la construction par les USA de bases sous-marines nucléaires en Micronésie). Mais cette prise de position a suscité de vives réactions et la formation d'une association bien pensante pour faire pression sur les autorités de l'église contre de telles manifestations de liberté.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

1 - Dans l'immédiat l'essentiel est d'obtenir justice pour les 7 détenus qui vont passer en cour d'assises en janvier. Leurs seules motivations sont politiques et tous accusent avant tout la bombe française.

Il y a bientôt dix ans que René Dumont, après une enquête sur place, écrivait : « La Polynésie a été profondément bouleversée par le C.E.P. La trace de l'économie «naturelle» relevée en 1963-1964 et même en 1965, est maintenant complètement perdue. Le futur ne se situe plus dans le véritable prolongement du passé ».

Et Jean Claude Guillebaud, déjà en 1973 : « La présence du C.E.P. a profondément et irrémédiablement modifié la nature des rapports politiques entre Tahiti et Paris dans le sens d'une dégradation continue ». (Le Monde du 3 août)

Rappelons-nous qu'il y a trois ans un sondage «Figaro» donnait 46% de Français contre la bombe atomique et 34% pour ! Aujourd'hui tout Français, même s'il est convaincu de la nécessité militaire d'une «force de dissuasion», doit comprendre la révolte de ce petit peuple auquel la présence du C.E.P. a été purement et simplement imposée en 1963.

Aussi proposons-nous d'écrire au Président de la Cour d'Assises de Versailles pour lui demander de considérer que les violences de ces jeunes Tahitiens ont pour cause la violence faite à leur peuple et qu'en conséquence ils soient jugés avec la plus grande compréhension, et d'écrire aussi au Président de la République pour lui demander l'arrêt des expériences nucléaires DANS LE PACIFIQUE.

2 - C'est la défense des condamnés qui nous préoccupe ici au premier chef et je crois qu'il faut très nettement la séparer du problème de l'indépendance. Pourtant c'est l'indépendance que réclament avant tout les détenus et avec eux beaucoup de Tahitiens : C'est de leur indépendance que rêvent tous les Polynésiens authentiques. Et - c'est aussi pour nous l'intrinsèque d'une situation nouvelle - le mot ne semble plus faire peur à personne là-bas et certains personnages haut-placés eux-mêmes ne le cachent pas : d'ici peu on y arrivera inévitablement.

D'autre part il est évident que l'issue des procès et la recherche d'une solution politiquement équitable ne peuvent être séparés.

Quelle que soit demain la décision du pouvoir politique, elle sera mieux accueillie si le pouvoir judiciaire agit aujourd'hui avec justice. La justice française travaillera bien pour la France comme pour la Polynésie si elle se montre plus libre et plus équitable qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant.

N'est-il pas clair que tous les Français simplement soucieux de l'honneur de leur pays devraient soutenir l'action des avocats de la défense ?

Revenons à l'indépendance. Les choses sont beaucoup plus confuses que nous le pensons en France.

Laissons de côté tout un aspect, essentiel certes, mais beaucoup mieux connu, de la question : quelle que soit la solution mise en place demain, n'est il pas à craindre que si la France abandonnait la Polynésie quelq' autre puissance chercherait à s'y imposer ?

Je voudrais rendre attentif à un autre aspect, spécifique, de la situation à Tahiti : c'est par « demis » interposés que Tahiti dépend de la France. Dans un article intitulé : « Tahiti : le sauvage et l'importateur » (Le Monde - du 22 juillet dernier) Jean Claude Guillebaud montrait comment les « demis », depuis deux siècles, exploitaient à leur profit le mythe du bon sauvage et de Tahiti-Paradis. Grâce à ce mythe :

« Tahiti bénéficia vite d'un privilège sans équivalent dans le monde colonial : l'idéalisation de l'autochtone et la respectabilité indiscutable du métissage (...) Etre « demi », c'était, aux yeux de l'Europe ébahie, participer à l'insondable mystère polynésien (...) Le jeu parlementaire à Tahiti fait toujours illusion. On oublie, dans ces querelles de majorité, qu'autonomistes ou gaullistes, verbalement affrontés, appartiennent à la même classe, sont liés par des puissantes solidarités et le plus souvent par la consanguinité ».

S'ils ont souvent leurs résidences secondaires sur la Côte Ouest, les « demis » ont en effet aussi des « fetii » (parents) dans les îles et, depuis quelques années

nées, jusque dans les bidonvilles de Papeete. Il faut bien que tout ce petit monde enfermé dans l'île Tahiti au climat si doux et soumise aux «lois de fer de l'import-export» continue à vivre ensemble!
Une répression aveugle ne ferait qu'exaspérer une violence sans espoir. Tra-
vaillons pour que justice soit rendue dans le procès en préparation.

Roland JEANNERET, Lacoste - Vaucluse.
31 octobre 1980.

Au moment de mettre sous presse je reçois deux témoignages que je suis reconnaissant de pouvoir joindre à ce dossier.

TAHITI ET LA POLYNÉSIE FRANÇAISE «UN CHAMP D'ESSAI»

Pendant un siècle les petits «maohi» de Polynésie Française ont appris sur les bancs de l'école que leurs ancêtres étaient les Gaulois! Ce détail amusant d'un passé encore très proche met en évidence le fait que depuis l'origine de la découverte des îles polynésiennes et jusqu'à aujourd'hui la Polynésie est restée et demeure toujours un CHAMP D'ESSAI. Depuis 1842 et jusqu'à 1980 tous les moyens ont été employés dans ce petit «Territoire» du Pacifique pour démontrer que le pain, la culture, la liberté ne peuvent et ne doivent venir que de la seule et unique «Mère Patrie».

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour les premiers navigateurs, Wallis, Bougainville, Cook, les révoltés de la Bounty, Domingo de Boenetchea, les baleiniers, les santaliers etc...! Un essai d'approche des insulaires qui essuient des coups de fusils au moindre incident et qui ne pouvant se défendre s'abaissent provisoirement.

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour ces premiers marins qui troquent contre quelques clous et morceaux de fers, des vivres frais, de l'eau potable, un séjour agréable, des femmes etc... Ils se feront des amis avec les chefs en offrant armes à feu, poudre, eaux de vie et laisseront en partant, épidémies, maladies vénériennes, qui déciment la population, bouleversements sociaux et politiques qui déstabilisent encore bien davantage les insulaires.
Il est rarement venu à l'esprit de ces premiers marins surgis de l'océan, l'idée de protéger la dignité de ces populations dites «sauvages», de s'intéresser à la culture de ces peuples admirablement adaptés à la nature, et de découvrir les mythes grandioses de ces «Indiens».

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI aussi pour les Missions Chrétiennes. Venues avec l'indiscutable certitude de détenir la vérité, la Vérité biblique et anglo-

saxonne et puis la Vérité du Dogme catholique romain, les premières missions venues avec la bénédiction de leurs lointains souverains, les secondes avec l'aide des canons des navires amiraux français (...) Tant que le peuple ne se prit pas en charge lui-même et ne réinventait pas sa conception néo-chrétienne il déçut et languit. « Les dieux des Marquisiens sont morts, et les Marquisiens meurent de leur mort », disait le peintre Paul Gauguin.

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour les puissances coloniales qui utilisent la politique de la canonniers, le débarquement des fusiliers marins, le salut au drapeau hissé sur la plage et les coups de canon, et puis les délateurs, les prises de possession, les ultimatum etc... Ces essais s'imposent par les armes à feu, narguent et indisposent une population faible et vulnérable et l'obligent à se plier aux exigences du conquérant. Ces essais ne rompent pourtant pas la résistance profonde et passive des populations et ne pénètrent ni son cœur ni son âme. Sous des aspects pittoresques et mensongers on sent naître une résistance généralisée, d'autant plus solide qu'elle sourd du fond ethnique millénaire. La colonisation supporte hélas, très directement la couleur du dieu des missionnaires : anglais et protestant, français et catholique. Lorsque les deux sont en présence, le plus fort élimine le plus faible, comme à Tahiti! (mais Dieu est-il français? Dieu est-il anglais?) Cet essai d'un Dieu colonisateur subsiste encore en 1980.

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI du colonialisme militant. En dehors de leurs « nouveaux ancêtres » les gaulois, on va imposer aux nouveaux « protégés » la lettre et l'esprit d'une administration « métropolitaine » et le Code Napoléon; lettre et esprit qui deviennent obligatoires dans une société pourtant déjà unifiée et coutumière qui ne comprend rien et n'accepte pas.

Alors chaque administrateur, chaque fonctionnaire d'autorité, chaque gardien du pouvoir nouveau va essayer son système et sa méthode, va faire preuve d'imagination et de prérogatives pour maintenir ou « mâter » une population offensive passive, vulnérable et serve, soit en élevant une voix menaçante, soit en la flattant par ses cajoleries infantiles, soit en la noyant dans des flots de vin et d'alcool, particulièrement lors des fêtes impériales ou en mémoire de la prise de la Bastille!

De nombreux essais seront faits dans cette période pittoresque et abusive ou chaque fonctionnaire se croit revêtu d'un pouvoir de droit divin, et demande même à la Bible des arguments pour asseoir ses prétentions en face d'une population qui ne peut subir les fantaisies du « popaa ».

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour les colons et les aventuriers, les marins en rupture de banc!

Au milieu d'une population passive et souvent confiante en ses nouveaux maîtres, ces nouveaux colons aidés par les pouvoirs en place deviendront vite pour leur plus grand profit les meilleurs soutiens d'une Administration qui les protège! Ils seront les meilleurs supporteurs du régime colonial!

Au début du XXème siècle et à la suite de nombreuses alliances matrimoniales avec les polynésiens, les éléments métissés, appelés « demis », se retrouveront à la fois dans deux ethnies, dans deux cultures, dans deux politiques. Ils revendiqueront tantôt leur origine européenne, tantôt leur origine polynésienne suivant les intérêts du moment. On devra alors de plus en plus compter sur la « puissance demie » pour la conduite des affaires car cette puissance saura toujours efficacement entrainer à son profit les populations insulaires et embarrasser l'Administration Centrale.

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour la culture occidentale. La langue des européens (française à Tahiti) est introduite comme la seule possible et officielle dans les établissements scolaires du protectorat. Elle sera vite la seule langue officielle de la « Colonie » alors que 90% de la population l'ignore et s'exprime dans sa langue maternelle encore pure et agréable.

Il est très probable que cette mutation brutale est la cause du plus grand traumatisme psychologique d'une large partie de la population qui jusqu'à aujourd'hui ne saura plus s'exprimer clairement dans aucune des deux langues parce que son expression naturelle et intime (géniale), a été faussée et déviée abusivement dès l'enfance.

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour une « Petite France des mers du Sud ». A 20 000 kms « d'une Métropole » de légende, le petit peuple des Iles est facile à connaître, simple et totalement maintenu dans la « soumission ». Le manque d'imagination et de projets constructifs et utiles conduit à une décrépitude sociale et morale toujours aggravée car elle macère en vase clos. Tout « popaa » en place essaye une « vahiné » interchangeable et s'ennuie devant son verre d'absinthe pendant que le gendarme surveille alentour.

On multipliera alors les fêtes, les bals, les bringues. Les grands moments de l'Empire et de la République revêtent une ampleur considérable, civile et religieuse. Le peuple y retrouve une ferveur particulière et en l'honneur de la naissance d'un Empereur lointain ou d'une Bastille de légende il se saoule le cœur et l'âme retrouvant peut-être en ces occasions un peu de l'esprit de ses héros d'autrefois!

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI pour voler au secours de la « Mère Patrie ». Au moment où elle est en danger des troupes polynésiennes sont levées. Des volontaires iront combattre en 1914 puis en 1941 sur les fronts de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique. Fiers et glorieux ils reviendront - pas tous bien sûr - dans leur petite patrie exotique et ils seront ensuite toujours volontaires aux cérémonies patriotiques, aux réceptions officielles, couverts de médailles et d'honneur, prêts à protéger encore une Mère Patrie dans le danger, une guitare à la main.

TAHITI, UN CHAMP D'ESSAI renouvelé depuis 1945. Des essais d'évolutions politiques avec la Loi Cadre, vite abandonnée. Des essais plus concrets et plus grandioses : le Choix de la Polynésie comme Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.) puis Centre d'Essai Atomique (C.E.A.). Pour des îles à la population paisible et passive on peut promettre un « tourisme permanent » pour la récompenser de sa gentillesse. La raison d'Etat ne gêne personne à 20 000Kms de la France!

Essai de bombes « sales », puis de bombes « propres » et enfin de bombes souterraines et même de bombes à neutrons. Destombées? tout est calculé, pour qu'il n'y ait pas !

Essais d'extension de la fonction publique au plus grand nombre - 15 mille fonctionnarisés - Essai d'un tourisme de luxe exorbitant, essais de techniques les plus avancées : télévision en couleur et par satellite, ordinateurs, téléscripteurs, téléphone international automatique. Essais d'urbanisation et de communalisation étendu jusqu'aux îles lointaines. Essais de fermes perlières, de conserveries de poissons, de jus d'ananas, de barrage de la Papenoo etc... Essais du SNEOX (Recherche des ressources de l'Océan), essais des énergies thermiques, solaires et océaniques. Essais agricoles etc... Essais aussi de répression plus sévère et mise sur pied d'un groupe d'intervention. Essais... essais !!!

Aujourd'hui la Polynésie qui essaye un nouveau statut depuis 2 ans avec l'aide financière toujours accrue d'une Métropole généreuse se découvre projetée, menue et fragile, dans un 21^{ème} siècle mystérieux et redoutable.

Elle a perdu ses assises culturelles et a vendu son âme ou presque!!! Un petit pays constitué d'îles dispersées et qui ne vit plus que des retombées momentanées des essais que des promoteurs étrangers mettent en oeuvre chez lui, peut-il espérer construire son avenir en toute responsabilité?

Doit-il accepter obligatoirement que d'autres le tiennent en « tutelle » et tout en ramassant aujourd'hui de grosses miettes abdiquer son âme?

Doit-il disparaître par amour de la France ?

H.V.

Dernière page de la thèse d'un étudiant pasteur tahitien (nov.80) Sur : LE PROPHÉTISME A TAHITI.

Et toi France qui depuis longtemps prêche « la Fraternité, l'Egalité, la Liberté » Tu as déçu notre peuple, nos mères et nos pères car tu es venue comme une amie charitable, a enseigné de bonnes choses et accompli de bonnes choses. Mais toutes ces choses furent accomplies la plupart du temps dans l'intérêt de tes propres plaisirs et de ta propre sécurité, etc.

Tu t'es servi de nos mères pour faire l'amour avec, tu t'es servi de notre peuple pour faire la bombe atomique; tu t'es servi de notre pays pour tes nombreux projets.

Et que reste-t-il pour les nôtres à nous? Des enfants handicapés, des enfants sans pères.

Et que reste-t-il à notre peuple : des maladies contagieuses le tuant lentement, des poissons et des cocos empoisonnés etc...

Et que nous reste-t-il comme terres? rien en fin de compte! car tu les as achetées, tu les as même dérobées, tu as choisi les meilleures de telle façon que notre peuple habite maintenant dans le fond des vallées, dans les montagnes et dans les prisons... et même dans les prisons de France!

France! tu as voulu chercher ta sécurité dans la bombe atomique, mais je te dis cette sécurité ne doit pas être cherchée là, parce que beaucoup d'autres pays en ont bien plus que toi et de plus puissantes encore, et même ces pays sont sur le point d'abandonner ces bombes.

Pourquoi? parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent vaincre par cette puissance là. La bombe atomique ne peut que tuer et anéantir l'humanité.

Mais toi France ? j'ai oui dire que nous avions le même vrai Dieu révélé en Jésus Christ. Alors je te le dis tu l'as donc oublié aussi et tu as mieux aimé tes bombes atomiques, tes plaisirs et les terres volées, etc!

Toi! Nous! nous méritons l'un et l'autre aujourd'hui de tomber sous le jugement de Dieu.

C'est pourquoi ensemble, en tant que soldats du Christ et non pas de la guerre atomique repentons nous et demandons pardon à Dieu alors qu'il en est encore temps. Disons maintenant avec encore plus de vérité :

« Pardonne nous nos violations comme nous pardonnons à ceux qui nous ont fait subir des violations ».

Mais si pourtant France, tu n'es pas d'accord, oh mon peuple! Alors il faudra attendre qu'un Cyrus se lève un jour en France et nous libère de cette servitude !

Pourtant dès maintenant et jusqu'au jour de la libération, ô mon peuple, revêtons comme Paul l'armure de Dieu et reprenons nos pirogues de haute mer comme Papeiha, allons ré-évangéliser la France et le monde au loin.(1)
Le Royaume de Dieu doit supplanter la méchanceté des hommes du royaume de la terre.

Crois-le! il n'y a pas d'autres espérances pour l'homme s'il ne « nait pas de nouveau ». C'est ce que dit Jésus. Amen.

Quelques indications pratiques...

1 - Papeiha est un tahitien qui évangélisa les îles Cook.

Un film

«TAHITI DERRIERE LE RIDEAU DE FLEURS»
un film en 16mm son optique / durée: 30 minutes

Ce film a été tourné à Tahiti au printemps dernier sur l'initiative
des avocats. Il sera disponible début Décembre 80.

RENSEIGNEMENTS:

* Me François ROUX
14, rue Chevalier de la Barre 34400 LUNEL
Tél: (67)71.07.28

ou auprès des Comités de Soutien aux Tahitiens:

* PARIS: Foyer de Grenelle 17, rue de l'Avre 75015 PARIS
Tél: (1)579.81.49

* QUIMPER: Gilbert NICOLAS 15, rue du Palais
29000 QUIMPER

* MARSEILLE: La FRATERNITÉ 7, Bd Burel
13003 MARSEILLE
Tél: (91)62.28.09

ou auprès du MOUVEMENT POUR LE DÉSARMEMENT, LA
PAIX ET LA LIBERTÉ
B.P. 2135 34026 MONTPELLIER

Des frais

Il faut savoir aussi que les frais sont très importants:

-Le procès ayant lieu en France il est indispensable de faire
venir des témoins de Tahiti afin d'informer les jurés aussi
exactement que possible sur la situation là-bas.

-La préparation du film a aussi coûté très cher (environ
50.000 frs)

ENVOYEZ VOS DONS

* POUR LE FILM

Me François ROUX 14, rue Chevalier de la Barre
34400 LUNEL

* POUR LES VOYAGES DES TÉMOINS

Marie PAILLARD c.c.p. 2 884 02 C RENNES

* POUR L'AIDE PERSONNELLE AUX DÉTENU

Daniel BARRAUD c.c.p. 64 28 71 M Marseille

Des documents

POUR MIEUX COMPRENDRE

* «AIMER TAHITI» de Daniel MAUER (Nouvelles Éditions
Latines où l'on trouvera aussi la plaquette de MAUER: «TA-
HITI, DE LA PAROLE A L'ÉCRITURE»)

* «LES IMMÉMORIAUX» de Victor SEGALEN (Terre Humaine
chez Plon)

* «MORUROA MON AMOUR» de Bengt et Marie-Thérèse DA-
NIELSSON (chez Stock)

* «UN BATEAU NOMMÉ LIBERTÉ» de Gilbert NICOLAS (chez
l'auteur)

Achevé d'imprimer le 27 Novembre 1980 par

Ateliers Jadis aujourd'hui
39 Avenue de la République
93000 La Courneuve

Dépôt Légal: 4^{ème} trimestre 1980